

**Captages protégés,
Eau potable préservée !**



La Chambre d'Agriculture de Haute-Marne: interlocuteur pour le développement de filières

TERRES d'**a**VENIR

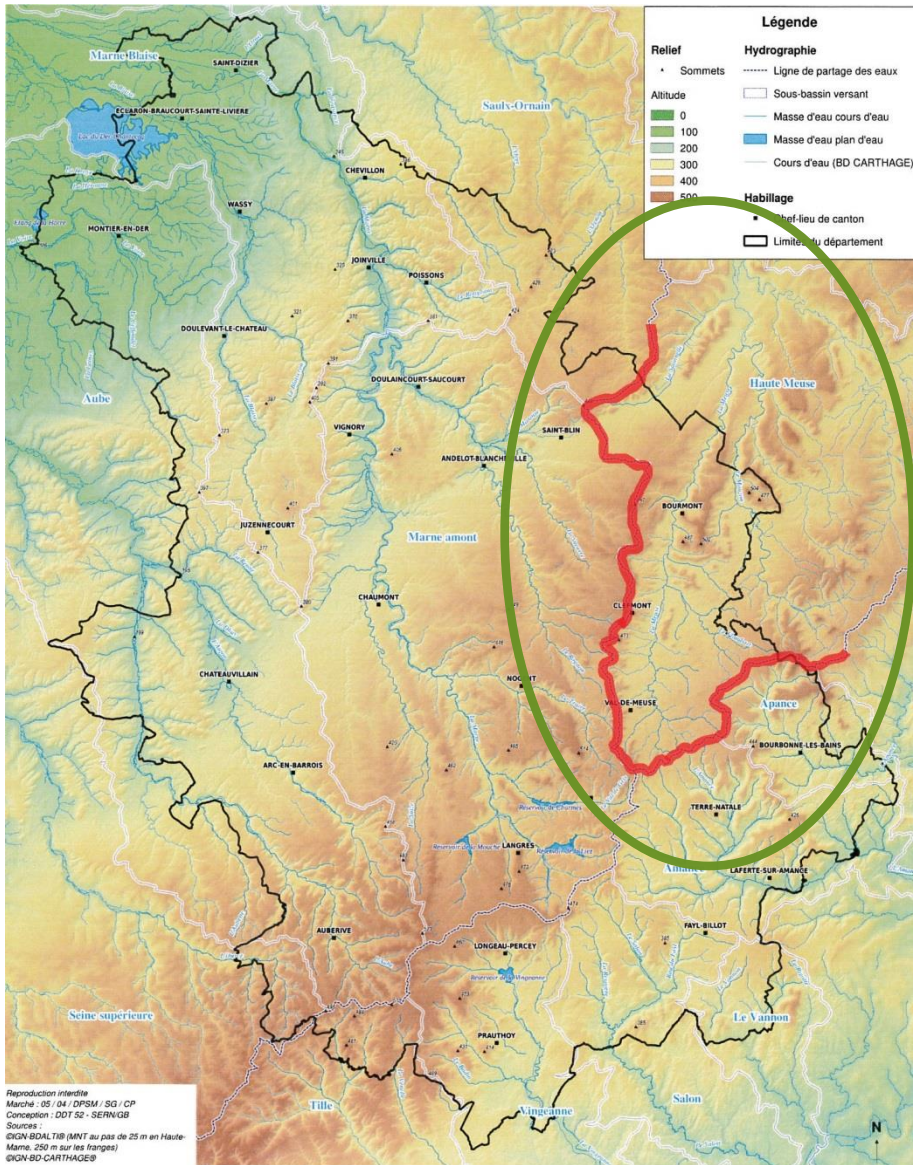
aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Journée de formation et information aire d'alimentation des captages

Agence de l'Eau Rhin Meuse

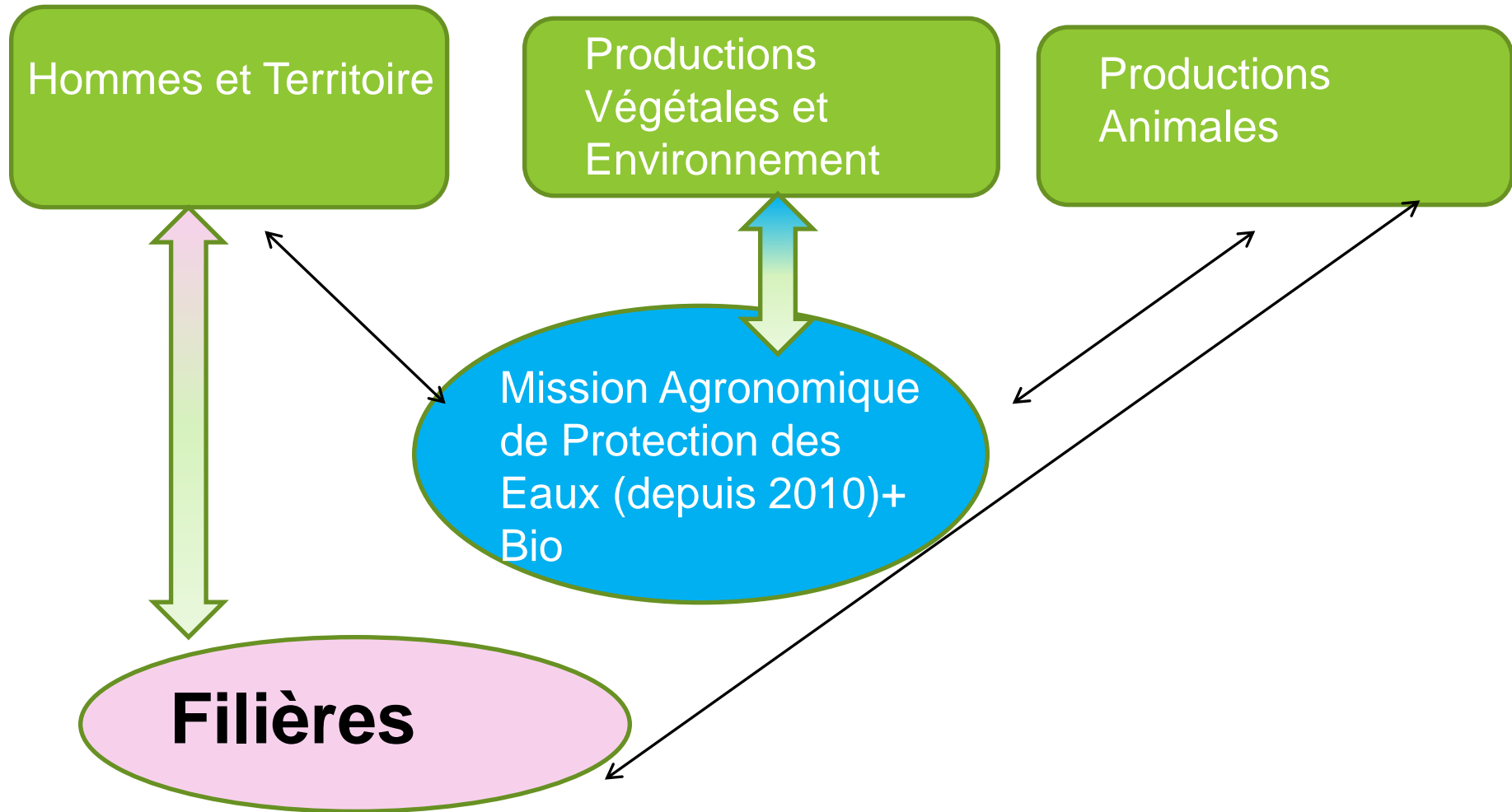
Mardi 07 avril 2015- Villiers lès Nancy

Le bassin versant Meuse Amont en Haute-Marne c'est





- 472 km²
- Environ 35 000 ha de surface agricole
- Environ 400 exploitants ayant au moins une parcelle sur ce territoire
- Environ 230 exploitations ayant leur siège social dans ce territoire

Organisation à la Chambre d'Agriculture 52 actuellement (concernant les filières)






Les filières de qualité (AOP-AOC-IGP-Label Rouge) déjà existantes



Filières fromagères	zonage	Cahier des charges	Rôle de la CA52
<p>Langres (AOP-AOC)</p> 	<p>318 communes concernées (arrondissement Langres et Chaumont)</p>	<p>80% de l'alimentation doit provenir de la zone d'appellation, 1/3 de la ration d'hiver doit être composé de ration d'herbe</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Animation du syndicat - Suivi démarche qualité - Conseil technique aux éleveurs
<p>Epoisses (AOP_AOC)</p> 	<p>38 communes de concernées (Sud ouest du département)</p>	<p>Forte autonomie alimentaire, alimentation doit provenir de l'aire d'appellation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil technique aux éleveurs

Les filières de qualité (AOP-AOC-IGP- Label Rouge) déjà existantes



Filières fromagères	zonage	Cahier des charges	Rôle de la CA52
Brie de Meaux (AOP_AOC) 	36 communes concernées (Nord du département)	Obligation de maintien d'herbe dans la ration des animaux	- Coopération avec le syndicat - conseil technique aux éleveurs
Emmental Français Est Central « Grand Cru » (label rouge+ IGP) 	433 communes concernées	L'alimentation du troupeau est réalisée à base d'herbe et de foin excluant des produits fermentés	Conseil technique aux éleveurs
Gruyère (IGP) 	196 communes concernées (Est-et Sud du département)	Ensilage interdit	Conseil technique aux éleveurs

Calendrier/ Echéance

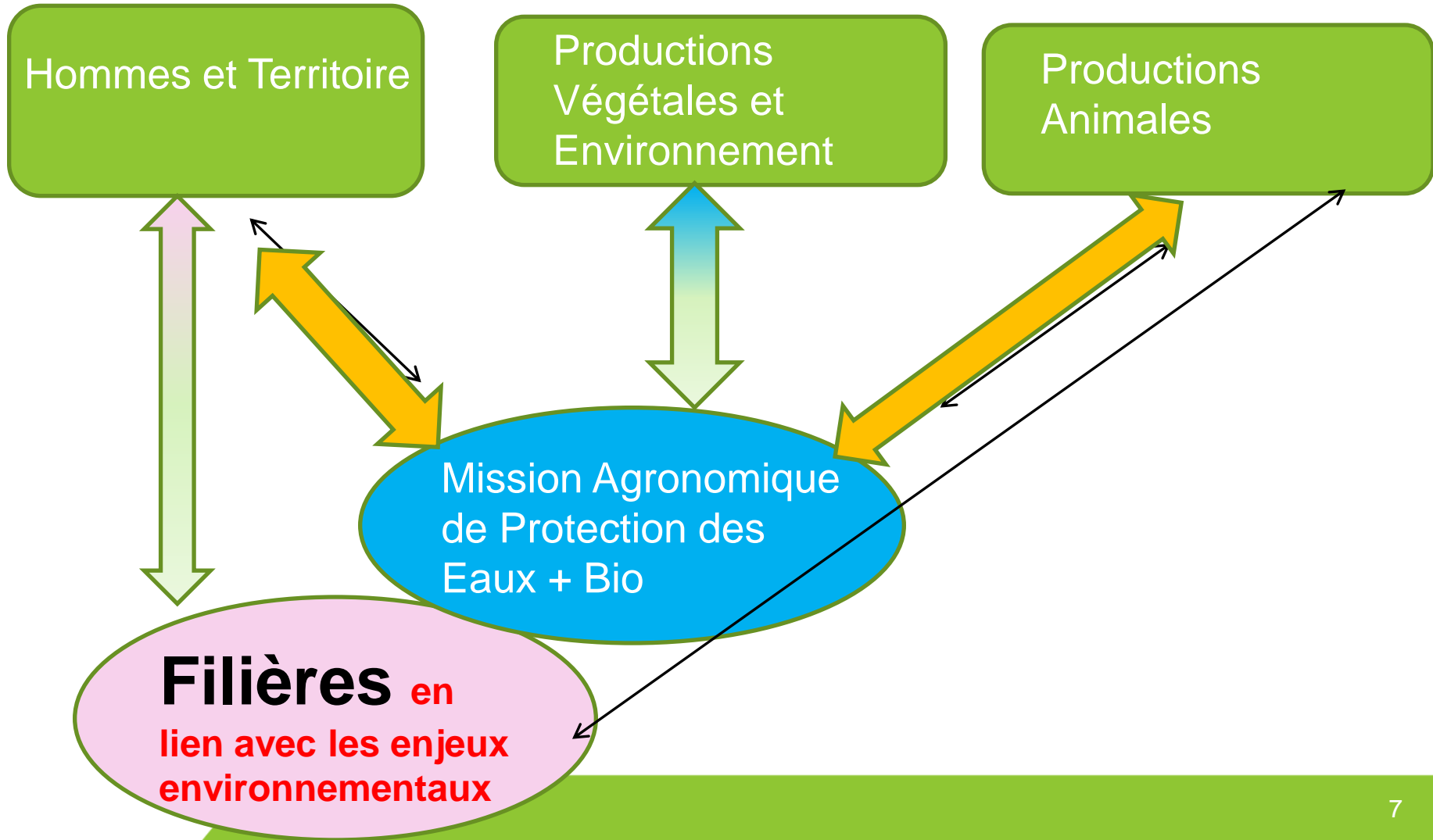


2014: - Echanges avec l'animatrice du syndicat du fromage de Langres
- Récupération et analyse de cahiers des charges des filières de qualité présentes sur le département

2015: - Mise en place d'une méthodologie des cahiers des charges par rapport à l'enjeu EAU+
Rôle de la CA52 par rapport à ces cahiers des charges

➔ Test sur AOP-AOC fromage de Langres

Projet Organisation La Chambre d'Agriculture 52





Déroulé de la présentation

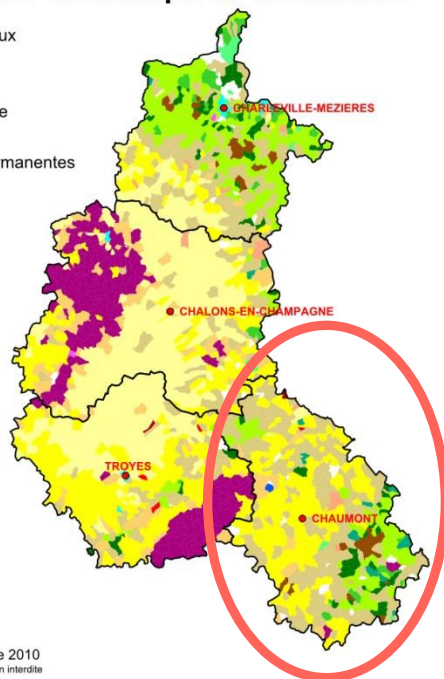
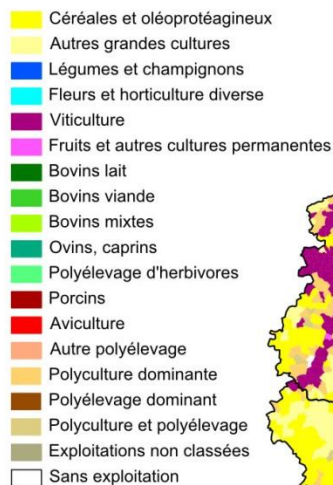


- Contexte départemental
 - général
 - agricole
- Implication de la Chambre d'Agriculture dans les filières déjà présentes
- Implication de la Chambre d'Agriculture dans les filières naissantes
- Organisation interne à la CA52

La Haute-Marne c'est :



Orientation technico-économique de la commune



- 49 % du territoire en surface agricole
 - 207 117 ha en terre arables
 - 98 380 ha en prairie permanentes
- 40% du territoire en bois/forêt
- 182 375 habitants
- Environ 1800 exploitations ayant déposé une déclaration PAC en 2013
 - Environ 500 orientation grandes culture
 - Environ 500 orientation herbagère
 - Environ 800 orientation polyculture élevage (bovin lait, bovin viande, ovin viande)
- Bassin de production et transformation laitière , présence abattoir certifié AB

Les filières locales et courtes déjà existantes



- Filières courtes et locales au niveau des viandes bovines et ovines représentées par les **magasins de producteurs** (+ abattoir local avec agrément AB)



La Chambre d'Agriculture a accompagné ces démarches

Les filières naissantes ou émergentes....



...initiées, accompagnées par la Chambre
d'Agriculture

- Démarche APPRO 52
- Drive fermier
- Réflexion autour des filières laitières bio
- Projet de réhabilitation de variétés de blé en vue de produire de la farine panifiable Bio
-